



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de WATTRELOS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La société THIRIEZ LITERIE -siège social 1 rue Jacquard 59393 WATTRELOS- a déposé un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement pour l'extension de son site de WATTRELOS par la construction d'un bâtiment de 3 cellules de stockage de matières premières et de produits finis.

Ses activités principales suivantes sont soumises à enregistrement au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

1510-2b : stockage de matières, produits ou substances combustibles (en quantité supérieure à 500 tonnes) dans des entrepôts couverts, à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant, par ailleurs, de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts frigorifiques ; le volume de ces entrepôts étant supérieur ou égal à 50 000 m³ mais inférieur à 300 000 m³;

2663-1b : stockage de pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) à l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthane, de polystyrène, etc. ; le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 2 000 m³ mais inférieur à 45 000 m³ ;

ainsi qu'une activité soumise à déclaration au titre de la rubrique **1532-3** : stockage de bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531, à l'exception des établissements recevant du public ; le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 1 000 m³ mais inférieur ou égal à 20 000 m³ ;

et enfin les activités visées par les rubriques **1530, 2410, 2661, 2662, 2910 et 2925** mais situées en dessous des seuils de classement.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie de **WATTRELOS du 10 septembre 2019 au 9 octobre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou lui être annexées si elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Nord – Direction de la Coordination des Politiques interministérielles – Bureau des Installations Classées pour la protection de l'environnement – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 Lille Cedex ou par courrier électronique à l'adresse pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Une version numérique du dossier sera également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe> – rubrique installations industrielles enregistrements 2019) pendant une durée de quatre semaines.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairies de WATTRELOS, ROUBAIX et MOUSCRON (BELGIQUE).

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus.